



Plateforme UE/Afrique(s) du 29 septembre 2017 à Paris

Synthèse de la réunion

Les politiques africaines de l'Union européenne et de ses Etats (Allemagne, France, Pologne)

Animée par : **André-Franck Ahoyo**, directeur adjoint des Entretiens Eurafricains et **Claude Fischer-Herzog**, directrice, ASCPE - Les Entretiens Européens et Eurafricains.

Avec la participation de : **San Bilal**, directeur du programme « Transformation économique : commerce, investissement et finance », *European Centre for Development Policy Management* (ECDPM) ; **David Robert**, chef de projet, Agence de coopération internationale allemande (GIZ), Allemagne ; **Tancrède Voituriez**, directeur de programme, Institut du Développement durable et des Relations internationales (IDDRI), France ; **Iwona Woicka-Zulawska**, directrice du département de la Coopération économique, ministère des Affaires étrangères, Pologne.

Quelles sont les priorités de l'Allemagne, de la Pologne et de la France dans leurs relations avec l'Afrique ? Quel type de partenariat veulent-elles nouer ? Leurs stratégies entrent-elles ou non en contradiction avec celle de l'Union européenne, à la veille de la 5^{ème} édition du Sommet UE-Afrique qui se déroule les 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan en Côte d'Ivoire ? André-Franck Ahoyo a ouvert le débat en rappelant le contexte international, marqué par : l'incertitude illustrée par la sortie du Royaume-Uni de l'UE, un pays qui est 3^{ème} contributeur du FED (Fonds européen de développement) ; les défis, lancés par l'agenda 2030 des Nations Unies et les Objectifs de développement durable (ODD) ; la compétition avec les ambitions de la politique africaine de la Chine et son projet de « nouvelles routes de la soie ».

Pendant la conférence, deux principaux axes ont été développés : les orientations des politiques africaines de l'Allemagne, de la France et de la Pologne ; la relation UE-Afrique et ses limites.

Eclairages sur les politiques africaines de l'Allemagne, de la France et de la Pologne

► **La politique africaine de l'Allemagne** se caractérise par une réelle évolution comme en témoigne le programme *Compact with Africa* dont l'objectif est de **renforcer la mobilisation des capitaux privés**. Il s'agit de passer d'une politique de coopération à une politique d'échanges économiques, de s'adapter aux besoins, a expliqué **David Robert**. L'Allemagne mise sur l'engagement de ses PME (68% des entreprises allemandes) et attache une grande importance à la mise en place d'un environnement économique et sécuritaire et d'un cadre financier qui favorisent la réduction des risques dans les pays africains. Ce point est capital pour **attirer des investissements à long terme**, nécessaires à la mise en place de filières industrielles créatrices de valeur ajoutée. Il faut investir beaucoup plus dans l'industrialisation, a appuyé **San Bilal**.

La réussite du programme dépendra de la manière dont chaque pays se l'appropriera, de ses efforts en termes de convergence économique et de mise en place d'un système fiscal efficient, a observé **David Robert**. Il est nécessaire de s'interroger sur l'assiette fiscale la plus pertinente pour les pays africains, a confirmé **Tancrède Voituriez** en saluant les initiatives de coordination de l'assiette fiscale au niveau

régional en Afrique.

Selon David Robert, la politique africaine de l'Allemagne évoluera pour se saisir des questions de l'éducation, de l'environnement, de la société civile, actuellement peu présentes. Cette politique n'est pas encore intégrée mais dans une « phase d'orientation » et fait l'objet d'une série d'initiatives de différents ministères. **L'objectif de stabilisation sécuritaire** est par ailleurs de plus en plus prégnant dans les relations germano-africaines.

► **La politique africaine de la Pologne** se réfère aux objectifs de l'agenda 2063 de l'Union africaine et à la priorité du développement durable. La croissance, la démographie et les besoins d'investissement de l'Afrique sont des opportunités pour ses partenaires, qui doivent relever avec elle les défis de la paix et de la sécurité, a souligné **Iwona Woicka-Zulawska**.

La Pologne cible plus particulièrement 4 pays avec lesquels elle a des relations privilégiées : l'Ethiopie, le Kenya, le Sénégal et la Tanzanie. Avec son programme **Go Africa**, mis en place en 2013, la priorité est donnée au **dialogue avec les acteurs locaux** (entrepreneurs, établissements de formation, élus,...) et à l'identification de secteurs propices à une coopération efficace. L'expérience positive de la Pologne en matière d'utilisation des fonds structurels européens est à faire partager en Afrique de l'Ouest, a remarqué Claude Fischer-Herzog au cours de la discussion. Cette dynamique des fonds est liée à une bonne écoute des institutions locales, selon Iwona Woicka-Zulawska, qui a insisté sur la volonté de son pays de **privilégier des projets locaux structurants**, dans des domaines comme l'éducation ou l'énergie.

La Pologne mise elle aussi sur son tissu de PME dynamiques et forme leurs dirigeants à appréhender l'environnement des affaires africain « où les risques sont souvent surévalués » selon l'intervenante.

Elle a attiré l'attention sur plusieurs points :

- La volonté des entrepreneurs polonais de s'associer à leurs pairs d'autres pays européens pour investir dans les grands projets où la compétition avec les investisseurs étrangers (chinois, turcs, indiens, brésiliens, ...) est aigüe ;
- La nécessité de renforcer des actions en faveur de la sécurité et de réaliser des investissements durables générateurs d'emplois ;
- La nécessité de mener une analyse critique des projets européens au regard de la concurrence chinoise, indienne, turque,...

► **La politique africaine de la France** est en attente d'une parole présidentielle¹, a estimé **Tancrede Voituriez** en notant l'absence de ministre ou de secrétaire d'Etat à la Coopération et au Développement. La proposition du président français d'augmenter l'APD (aide publique au développement) à 0,7% du PIB grâce à une taxe sur les transactions financières est « illusoire ». Cette taxe pourrait s'avérer dissuasive aux yeux des investisseurs et surtout, elle n'aura probablement pas le soutien de la nouvelle coalition au pouvoir en Allemagne.

Dans un passé récent, **la France a tenté de réinventer sa relation avec l'Afrique**, à la faveur de la doctrine des trois D (Diplomatie, Développement, Défense) de Laurent Fabius, alors ministre des Affaires étrangères. La réalité des chiffres montre cependant que moins de la moitié de l'aide française bénéficie à l'Afrique. Et les orientations stratégiques de la France en matière d'investissements à l'étranger ne retiennent que 4 pays africains sur les 50 visés...

La parole des **opérateurs de la coopération** est plus claire et ils offrent de nombreux outils comme en témoigne l'agenda 2030 de l'AFD (Agence française de développement). Mais **il leur manque une vision sur la demande réelle et les besoins** des bénéficiaires. Résultat, les bailleurs de fonds proposent une offre de plus en plus standardisée, déplore Tancrede Voituriez en plaidant pour une intelligence collective sur le terrain à même de définir des projets pertinents.

La politique africaine de l'Union européenne

L'agenda des relations UE-Afrique est bien rempli, comme l'a rappelé André-Franck Ahoyo. Outre le

¹ Le président Macron se rendra au Burkina-Faso le 27 novembre 2017 et devrait prononcer un discours sur l'Afrique à l'Université de Ouagadougou puis il participera au Sommet UA-UE fin novembre à Abidjan. Il sera à Dakar en février 2018 pour prendre part à la conférence de financement du Partenariat mondial pour l'éducation.

Sommet UE-Afrique de fin novembre, une phase de renégociation de l'Accord de Cotonou va s'ouvrir en septembre 2018. L'UE vient aussi de mettre en place un plan d'investissement extérieur et un fonds fiduciaire a été créé lors du Sommet de la Valette en décembre 2015.

► San Bilal a proposé une vision globale de la politique africaine de l'UE en relevant d'emblée **plusieurs limites** :

- Les projets, souvent bons sur le papier, se heurtent à **des problèmes de mise en œuvre**. Exemple, l'Accord de Cotonou est rempli de bonnes ambitions...non réalisées !
- La politique européenne souffre d'un **manque de visibilité**. Sa valeur ajoutée n'est pas ressentie au niveau national, les Etats ne s'y référant pas. Pis, on observe une **renationalisation de la politique de coopération** au développement. Pour Iwona Woicka-Zulawska, il s'agit aussi d'un problème de communication, l'UE en tant qu'institution est « *absente de l'imaginaire africain* ».
- **La relation UE-Afrique se limite très souvent à la coopération au développement**. La réalisation des ODD devrait changer les perspectives selon l'intervenant : elle invite à réfléchir au financement de ces objectifs au-delà de l'aide au développement.
- **L'appropriation des politiques** par les populations et **leur ancrage dans les réalités locales font le plus souvent défaut**. Ce point a été souligné par plusieurs participants à la réunion, évoquant « *des projets qui ne tiennent pas compte des besoins du terrain* », qui n'abordent pas les questions essentielles de la formation, de la transmission des savoirs techniques et des compétences. Il faut privilégier une approche plus intégrée des projets, a plaidé San Bilal, dialoguer avec les différents acteurs et ne pas se limiter à la solution technique.
- La multiplication de petits projets, souvent utiles mais « sans force transformative » pour l'économie.

► L'intervenant a salué le **nouveau plan d'investissement externe de l'UE**, qui s'inscrit dans la même philosophie que *Compact with Africa* en s'engageant à traiter la question des risques dans les pays du voisinage et en Afrique – une première pour un instrument pan-européen. Il vise également la mobilisation du secteur privé et cherche à faire cohérence entre les différentes politiques. Mais la cohérence n'est gagnée avec les Etats européens, qui développent leurs propres initiatives, et les discussions sont peu nourries avec les Etats africains.

Selon San Bilal, **l'approche européenne devrait être plus flexible et viser le long terme** en ciblant le développement de l'économie locale. Pour **Pierre Arnaud**, ancien administrateur de l'AFD, intervenant lors de la discussion avec l'auditoire, ce manque de flexibilité explique la renationalisation des politiques d'aide. Iwona Woicka-Zulawska a pointé la complexité des instruments de l'UE.

► Abordant la question des moyens, Tancrede Voituriez a souligné **l'étroitesse du budget européen**, toujours contraint à 1% du PIB européen. Par ailleurs, la redéfinition de la politique extérieure de l'UE en faveur de la défense aura des implications sur les moyens et le périmètre de la politique de coopération au développement.

Philippe Herzog, ancien député européen et conseiller à la Commission européenne, a fustigé « **un simulacre de budget** », les fonds revenant aux Etats et servant des intérêts nationaux. Pour renforcer l'aide en favorisant les investissements, il a avancé deux idées :

- **Réviser les fonds structurels et l'aide au développement** pour flécher les investissements en fonction de besoins identifiés localement ;
- **Créer des fonds de développement** en partenariat avec des investisseurs privés, institutionnels (ex. banque publique d'investissement) et les acteurs de terrain.

En concluant la réunion, **Claude Fischer-Herzog** a retenu notamment la nécessité de travailler beaucoup plus avec les acteurs locaux, de privilégier les investissements et l'effet de levier du secteur privé et de créer de nouveaux fonds en Afrique en veillant à ne pas transférer le modèle européen.

(Synthèse : Catherine Véglio-Boileau)